

**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE GEN ET TECHN MAUPERTUIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE GEN ET TECHN MAUPERTUIS.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

**FR 26 ESD 533915**

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

## DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

## DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LYCEE GEN ET TECHN MAUPERTUIS

Adresse : 1, rue Pierre de Coubertin BP 99

Code postal : 35407

Ville : SAINT MALO CEDEX

Pays : FRANCE

## DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--	--	--	--	--	--

							(			)
--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	---

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

--

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE GEN ET TECHN MAUPERTUIS. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LYCEE GEN ET TECHN MAUPERTUIS.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

## Règlement des factures de demi-pension et d'internat par prélèvements automatiques.

*Cocher la case correspondante à votre cas :*

- Je règle déjà les frais scolaires de mon enfant par prélèvements automatiques et mes coordonnées bancaires n'ont pas changé. Je souhaite la reconduction des prélèvements pour 2020/2021.
- Mes coordonnées bancaires ont changé. Je complète le mandat de prélèvement SEPA et joins mon nouveau relevé d'identité bancaire.
- Je n'avais pas opté pour le prélèvement en 2019/2020 au lycée Maupertuis. Mais en 2020/2021, je souhaite régler les frais scolaires de mon enfant par prélèvements. Je complète le mandat de prélèvement SEPA et joins un relevé d'identité bancaire. Le prélèvement automatique sera mis en place à compter de novembre 2020.
- Je ne souhaite pas/plus être prélevé en 2020/2021. Je réglerai par chèque ou en espèces dès réception de la facture trimestrielle.

Nom de l'élève : .....

Nom du responsable financier : .....

Date : ..... Signature

## Tarifs hébergement 2020

CATÉGORIES	TR 1	TR 2	TR 3	TOTAL
	Janv./mars	Avril/juin	Sept/déc.	
DP 5	174,20	127,30	224,45	525,95
DP 4	140,70	97,15	184,25	422,10
INTERNE	509,60	372,40	656,60	1 538,60

*DP 4 : lundi, mardi, jeudi, vendredi uniquement*

*Interne : forfait 4 nuits uniquement*

Possibilité de règlement par prélèvement automatique : 9 prélèvements de novembre à juillet vers le 8 du mois.

Les élèves boursiers ne peuvent pas bénéficier du prélèvement automatique.

### Mensualités prélèvements automatiques 2020/2021

8 prélèvements identiques de novembre 2020 à juin 2021 :

DP 5 JOURS : .....60,00 €/mois  
DP 4 JOURS : .....49,00 €/mois  
INTERNE : .....178,00 €/mois

+ 1 régularisation en juillet 2021 (il prend en compte les périodes de stage, les voyages, les autres remises d'ordres éventuelles).